



Accord de coopération et de fourniture de 120 000 ébauchés par an entre Les Forges de Tarbes et une entreprise publique ukrainienne

Europlasma, spécialiste du traitement et des déchets dangereux, de la valorisation matière et de la décarbonation, annonce que sa filiale Les Forges de Tarbes a conclu un accord de coopération avec une entreprise publique ukrainienne affiliée à JSC, Industrie de Défense Ukrainienne - l'équivalent de la Direction Générale pour l'Armement en France -, pour la fourniture de 60.000 pièces de gros calibre utilisées dans la fabrication des obus 155mm dès 2024 ; ce volume atteindra 120.000 pièces en 2026.

Ce nouvel accord d'une durée minimale de trois ans, dont la mise en œuvre est subordonnée à l'obtention d'une nouvelle licence export, conforte la décision d'augmenter la capacité de production du site tarbais à hauteur de 160.000 pièces par an dès 2025 (communiqués des [13 juin 2023](#), [25 mai 2023](#) et [23 mars 2023](#)).

Jérôme Garnache-Creillot, président-directeur général d'Europlasma, déclare : « *Ce contrat très important valide notre stratégie de diversification. Il confirme notre positionnement à l'international parmi les leaders européens du marché des ébauchés de gros calibre et la dimension stratégique des Forges de Tarbes dans l'industrie française de Défense.* »

A propos des Forges de Tarbes

Patrimoine de l'industrie française, l'usine des Forges de Tarbes est implantée sur le site historique de l'Arsenal à Tarbes (65). Elle fournit les corps creux destinés à de grands industriels de la défense terrestre et navale. La société dispose d'un savoir-faire unique et est la seule forge capable d'assurer la production de corps creux de grandes dimensions en France.

À propos d'EUROPLASMA

Europlasma est un groupe français, présent à l'international, qui conçoit et développe depuis 30 ans des savoir-faire au service de l'homme et de son environnement. Expert dans la dépollution, ses solutions innovantes sont destinées au traitement et à la valorisation des déchets dangereux à partir de sa technologie propriétaire, la torche à plasma, ainsi qu'à des applications pour les industries soucieuses de réduire leur empreinte environnementale, par substitution d'énergies fossiles ou grâce au recyclage dans une logique d'économie circulaire. L'action EUROPLASMA est cotée sur Euronext GROWTH™, (FR001400CF13 -ALEUP / LEI 969500WYVNHV1ABQ250). Pour plus d'informations : www.europlasma.com.

Contacts :

Europlasma

Relations actionnaires

+ 33 (0) 556 497 000 – contactbourse@europlasma.com

ACTUS finance & communication

Anne-Catherine BONJOUR – Relations Investisseurs

+ 33 (0) 153 673 693 – europlasma@actus.fr

Amaury DUGAST – Relations Presse

+ 33 (0) 153 673 674 – adugast@actus.fr

Avertissement

Le présent communiqué contient des informations et déclarations prospectives relatives à Europlasma et à ses activités. Europlasma estime que ces informations et déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de leur diffusion. Toutefois, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ce communiqué qui sont soumises à des facteurs de risques, dont ceux décrits au chapitre 2 du Rapport Financier Annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 disponible sur le site www.europlasma.com dans la rubrique « information règlementée » ainsi que dans ses rapports de gestion annuels et ses communiqués de presse (documents disponibles sur le site www.europlasma.com). Le marché Euronext Growth est un système multilatéral de négociation tel que défini à l'article 4, paragraphe 1, point 22), de la directive 2014/65/UE du 15 mai 2014 et enregistré comme un marché de croissance des PME. Les sociétés dont les actions sont admises à la négociation sur Euronext Growth ne sont pas soumises aux mêmes règles que les sociétés dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé. Elles sont au contraire soumises à un corps de règles moins étendu et adapté aux petites entreprises de croissance. Le risque lié à un investissement sur le marché Euronext Growth peut en conséquence être plus élevé que sur un marché réglementé. Les informations et déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'Europlasma ou que Europlasma ne considère pas comme significatifs à cette date. Les performances futures d'Europlasma peuvent en conséquence différer sensiblement des informations et déclarations prospectives communiquées et Europlasma ne prend aucun engagement de compléter, mettre à jour ou modifier ces informations et déclarations prospectives en raison d'une information nouvelle, d'un événement futur ou pour toute autre raison. Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas une offre ou une sollicitation pour la vente ou l'achat de titres émis par la Société.